



Collonges-sous-Salève, le 13 mars 2025

A l'attention de Monsieur Philippe TABAROT, Ministre des Transports,

Nous, Association pour la Protection de l'Environnement Collongeois, [APEC](#), association créée depuis 1990, membre au niveau national depuis 2014 de « Patrimoine et Environnement », représentant les plus de 4650 signataires de la pétition « [Non au Péage de l'autoroute urbaine A40 entre Saint-Julien-en-Genevois et Annemasse](#) », faisons appel de votre décision de la fin de la gratuité de ce tronçon, annoncée par le Préfet de la Haute-Savoie par voie de presse le 11 mars 2025.

Tous les élus de la région, Députés, Sénateurs, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Présidents des Communautés de Communes du Genevois et Annemasse Agglo, Président du Pôle métropolitain du Genevois français ainsi que tous les Maires des communes impactées sont pour le maintien de la gratuité de ce tronçon de contournement du Grand Genève de 12 km côté français. Les usagers et riverains de ce tronçon, n'ont pas été concertés et nous remettons en cause la validité de la concertation que Monsieur le Préfet a menée ces dernières années. Nous n'avons pas reçu de réponse à notre demande de rendez-vous que nous lui avons fait parvenir.

Le [Grand Genève](#) (2 cantons, 2 départements, 1 région, 2 pays ; répartis sur 2'000 km². 209 communes ; 1'027'000 habitants.) est un pôle attractif. Plus de 50'000 véhicules utilisent chaque jour ce tronçon de contournement ! La partie suisse de Bardonnex à l'Aéroport international et même Versoix devrait également être gratuite comme convenu avec les Autorités suisses en 1987 lors du passage à la gratuité du tronçon de l'ATMB entre Annemasse et Saint-Julien-en-Genevois. La majorité des axes de contournement des grandes villes et métropoles sont gratuits.

Ce contournement du Grand Genève serait le seul contournement payant de la région !

Les nuisances induites par la remise d'un péage sont conséquentes ; encore plus de bouchons, plus de pollution, plus de risques d'accidents, plus de frais pour les usagers dans un territoire classé « vie chère ». Ces nuisances ne sont pas acceptables quand l'État se doit d'apporter à ses contribuables les moyens de circuler librement et en sécurité.

Les résultats de l'étude EGIS, d'impact sur le trafic, mandatée par l'ATMB minimise son report sur les réseaux secondaires. L'ATMB ne nous a pas donné accès à cette étude, ni à la méthodologie appliquée. Nous remercions l'Office Cantonal des Transports, OCT à Genève, de nous avoir expliqué leur méthodologie. L'étude effectuée côté Suisse et qui semble donner des résultats similaires à ceux de l'ATMB, porte en fait sur le nombre de véhicules passant aux douanes entre 7h30 et 8h30. Toutes les douanes, petites ou grandes, étant déjà saturées à cette heure de pointe de référence, le résultat n'est pas significatif. Cette étude ne conclut rien sur le report du trafic sur les réseaux secondaires ! L'avis de l'ART s'est basé sur des données qui ne reflètent pas la réalité locale.

L'ATMB réalise déjà des résultats nets de l'ordre de 60 millions d'euros par an. Les travaux d'aménagements annoncés pour « faire passer la pilule » du péage et donner l'idée d'une neutralité pour l'équilibre économique de la concession (ni gain, ni perte pour ATMB) sont un leurre. Ces travaux d'aménagements auraient dû être effectués depuis longtemps dans le cadre de la concession.

L'État avec les collectivités territoriales étant le principal actionnaire (91,33 %) de la concession ATMB, la reconnaissance de ce tronçon en tant que contournement du Grand Genève et la pérennisation de sa gratuité sont donc une décision politique qui vous revient.

Nous vous remercions, Monsieur le Ministre des Transports, pour toute l'attention que vous portez à notre demande de bien vouloir réétudier le dossier de ce tronçon de l'A40 à la lumière de ces nouvelles informations. Nous vous invitons à venir vous rendre compte par vous-même de la situation afin de pouvoir juger de la réalité sur le terrain. Nous vous savons très au fait dans le domaine autoroutier. Nous aurons plaisir à vous rencontrer.

En espérant que vous nous ferez l'honneur de venir dans notre région, soyez assuré, Monsieur le Ministre, de l'assurance de notre plus haute considération.

Pour l'APEC et tous les signataires de la pétition
Corinne Béroujon Rabbertz, Présidente